

Séance du : 12 octobre 2023

n° 51/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à 18 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 4 octobre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Associatif et Culturel de Labastide d'Anjou, sous la présidence de M. HEBRARD Gilbert.

Mr Jean-Marie PETIT est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :**Délégués titulaires :**

Sophie ADROIT, Judith ARDON, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY

Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Jean LAGOUTTE, Jean-Marie PETIT, Pierre MONOD, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Serge SERRANO, John STEIMER, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Reine EXPERT, Marie-France LOISEL

Pascal ASSEMAT, Gérard LAVIGNE, Pierre VIDAL

En exercice : 63

Présents : 35

Avaients donné pouvoir :

Marie-Hélène VAUTHIER à Jean-Marie PETIT

Nombre de voix : 36

Excusés :

Valérie GRAFEUILLE ROUDET, Christiane PALOSSE, Florence RANC

Bertrand GELI, Alain SCHMIDT

Objet : Décision modificative n°2 pour l'achat de matériel pour la mission maitrise de l'énergie

Vu la délibération 17/2023 du comité syndical du 12 avril 2023 approuvant le budget du PETR du Pays du Lauragais 2023,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à des réajustements afin que le PETR puisse s'équiper de matériel dans le cadre de sa mission de maitrise en énergie.

Monsieur le Président propose une modification à apporter au budget comme si dessous :

Fonctionnement			
Chapitre / Article	Libellé	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Dépenses			
011-6184	Versements à des organismes de formation		4 500 €
023	Virement à la section d'investissement	4 500 €	
TOTAL DEPENSES		0 €	
Investissement			
Dépenses			
021 - 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 500 €	
TOTAL DEPENSES		4 500 €	
Recettes			
021	Virement de la section de fonctionnement	4 500 €	
TOTAL RECETTES		4 500 €	

**Ayant entendu l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :**

1°) – Adopte la présente Décision Modificative Budgétaire n°2 à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Labastide d'Anjou, le 12 octobre 2023

Le Président



Gilbert HEBRARD

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.